



Une première cartographie des pratiques de jeu d'argent et de hasard

Jean-Michel COSTES, Vincent EROUKMANOFF ■

Introduction

Au cours de ses premières années d'activité, l'Observatoire des jeux (ODJ) s'est attaché à définir, établir et actualiser des indicateurs nationaux rendant compte du phénomène des jeux d'argent et de son évolution. En réponse aux nombreuses sollicitations d'acteurs territoriaux, il développe aujourd'hui une approche complémentaire à travers une cartographie de ces indicateurs en ouvrant sur son site Internet un Atlas des jeux d'argent [voir encadré 1]. Cet atlas, qui met en cartes différents types de données déclinables aux plans régional et départemental, en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte), intéressera les professionnels du secteur des jeux d'argent et de hasard ainsi que tout public concerné par les questions relatives aux jeux d'argent.

Cette note accompagnant la mise en ligne de l'Atlas est une première tentative d'analyse des disparités départementales sur l'ensemble du territoire national. L'analyse s'appuie sur l'indicateur approchant le plus globalement l'intensité de la pratique de ces jeux : les mises engagées par grande famille de jeux.

De fait, selon l'activité de jeu, certains départements concentrent une grande partie des mises enregistrées, signalant indirectement une pratique de jeu plus intensive et/ou plus dépensière au regard du reste du territoire.

Cet atlas a été construit par l'ODJ grâce aux informations fournies par les différents opérateurs ou régulateurs du champ¹ pour l'année 2014.

L'ODJ tient à les remercier, ces données permettant de faire progresser la connaissance de tous sur les pratiques de jeux d'argent et de hasard en France.

Contexte national : la place grandissante du jeu d'argent ...

En France, l'intérêt pour les jeux d'argent et de hasard a augmenté de façon conséquente au début des années 2000. S'en est suivie à partir de 2011 une lente érosion, laquelle a toutefois été stoppée par une légère reprise observée en 2015. Sur cette période, l'industrie du jeu augmente son chiffre d'affaires de 83,3 % pour atteindre 44,5 milliards d'euros de mise. Ce dynamisme peut être relié aux profondes mutations qui se sont opérées dans ce champ au cours des quinze dernières années : le développement d'une offre de jeu toujours plus complète et étoffée, la possibilité grandissante d'engager une action de jeu depuis n'importe quel terminal de connexion et l'instauration en 2010 d'un nouveau cadre législatif pour la pratique des paris hippiques, sportifs et du poker sur Internet.

... dans le budget des Français ...

Comme en témoigne le rythme de croissance annuelle moyen du chiffre d'affaires de 4,2 % sur les quinze dernières années, le jeu a pris une place croissante dans le budget des Français. Alors même que ces derniers ont tendance à consacrer une part moindre de leurs ressources aux loisirs (8,4 % contre 9,6 % en 2000), les dépenses de jeu ont, quant à elles, augmenté sur la période 2000-2015. Elles représentent en 2015, 10,0 % des dépenses que les ménages français consacrent aux loisirs et à la culture au lieu de 8,3 % pour l'année 2000 [INSEE, comptabilité nationale, base 2010].

Rapporté à l'ensemble des dépenses, les ménages

¹ Française des Jeux (FDJ), Pari Mutuel Urbain (PMU), Autorité de Régulation des Jeux en Ligne (ARJEL), Service central des courses et jeux (Ministère de l'intérieur)

français ont consacré 0,84 % de leur budget à cette pratique en 2015. Le produit brut des jeux (PBJ), solde entre les mises et les gains, s'élève à 9,7 milliards d'euros, soit une dépense nette de 188 euros par habitant majeur.

... et comme activité de loisir

La dernière enquête nationale réalisée en 2014 par l'Observatoire des jeux (ODJ), en collaboration avec l'Institut national de prévention et d'éducation pour la Santé (INPES²) auprès de 16 000 individus représentatifs de la population française âgée de 15 à 75 ans, montre une croissance significative de ces pratiques parmi les Français, une augmentation de près de 10 points par rapport à la précédente étude réalisée en 2010. En 2014, plus d'un individu sur deux (56 %) joue au moins une fois par an à un jeu d'argent et de hasard.

ENCADRE 1 : L'ATLAS DES JEUX D'ARGENT

Cet Atlas est un nouvel outil interactif ouvert à tous développé par l'Observatoire des jeux sur son site internet : (accès à l'atlas en ligne).

Cette nouvelle ressource donne accès à une série de données territorialisées, issues à la fois des différents opérateurs, des instances de régulation et des résultats des enquêtes épidémiologiques. Y figurent pour chaque niveau géographique (département ou nouvelle région) les informations relatives à l'offre de jeu, le volume des mises, les dépenses nettes et la prévalence de jeu. Si les données issues des opérateurs permettent de documenter à un niveau géographique fin (le département) l'offre et le volume des mises, les données issues d'enquête ne permettent pas toujours d'offrir une échelle aussi fine puisque tributaire de la taille d'échantillon. De fait, la précision des enquêtes épidémiologiques se limite au niveau régional. Chacune des treize nouvelles régions ainsi que les Départements d'Outre-Mer font l'objet d'une fiche détaillée en superposant trois niveaux de maillage géographique différents (département, région, France entière). Ainsi, l'Atlas permet à la fois de dresser un profil des territoires et d'établir des points de comparaison.

Les indicateurs ayant trait aux mises et par extension aux dépenses nettes sont déclinés selon la nature de l'activité de jeu et le support (Internet / hors Internet) et ramenés à l'ensemble de la population majeure au 31 décembre 2014 (source : INSEE).

Cet atlas sera actualisé annuellement.

Cartographie des mises

Est considéré ici le cumul des mises jouées sur Internet et en point de vente, pour l'ensemble des jeux d'argent et par grande catégorie d'activité. Une carte spécifique au jeu en ligne est également établie, considérant le montant des mises jouées sur Internet quelle que soit la nature de l'activité pratiquée. Les montants des mises sont ramenés à l'ensemble de la population majeure (source : population départementale au 1er janvier 2014, INSEE).

Pour rendre compte des disparités territoriales par activité de jeu, un découpage dissociant les départements

ayant une mise moyenne inférieure ou supérieure à la moyenne nationale (départements d'outre-mer inclus, hors Mayotte) a été adopté.

Chaque niveau est ensuite subdivisé en 2 classes, selon l'écart plus ou moins important constaté à la valeur moyenne.

De fait, chaque carte comporte un découpage en 5 classes :

- Les départements dont la mise moyenne à un type de jeu enregistre un écart (positif ou négatif) d'au moins 25 % à la moyenne nationale ;
- Les départements dont la mise moyenne à un type de jeu enregistre un écart (positif ou négatif) compris entre 10 % et 25 % à la moyenne nationale ;
- Les départements se situant dans la moyenne nationale avec une variation de plus ou moins 10 %.

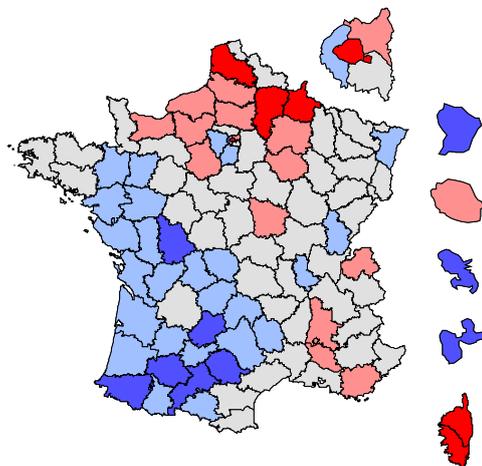
Le choix de ce découpage permet d'identifier plus facilement quels territoires se détachent du profil moyen. Pour visualiser l'information et rendre compte des disparités territoriales, le découpage chromatique suivant a été adopté pour les cartes 1 à 9 :

- Valeur inférieure de plus de 25 % à la moyenne nationale
- Valeur de 10 % à 25 % inférieure à la moyenne nationale
- Valeur dans la moyenne nationale à plus ou moins 10 %
- Valeur de 10 % à 25 % supérieure à la moyenne nationale
- Valeur supérieure de plus de 25 % à la moyenne nationale

Les mises de loterie : une répartition territoriale assez homogène

Avec une mise moyenne de 188 euros et près de 32 000 points de vente recensés, les jeux de loterie³ restent la forme de jeu la plus plébiscitée (pratiquée par 49,5 % des Français en 2014, source : ENJEU2014). Certains territoires affichent cependant des indices qui s'éloignent sensiblement de la moyenne nationale (Carte 1).

Carte 1 : les mises de loterie



² En 2016, l'Invs, l'Inpes et l'Eprus se sont unis pour créer Santé publique France (SPF), une nouvelle agence de santé publique au service des populations.

³ Les jeux de loterie rassemblent l'ensemble des jeux de tirage (hors AMIGO®) et de grattage.

Six d'entre eux enregistrent des mises bien supérieures avec des valeurs comprises entre 239 euros pour Paris et 310 euros pour les deux départements de la Corse. Ce niveau de dépenses est globalement corrélé à la densité du maillage des points de vente de la Française des Jeux. Cette relation n'est cependant pas strictement linéaire, certains départements ayant une densité importante sans pour autant afficher une dépense conséquente (Lozère et Creuse notamment). À l'opposé, les départements situés à l'Ouest enregistrent globalement une mise par habitant majeur moindre. Un minimum est atteint pour la Guyane avec une mise deux fois moindre (90 euros contre 188 euros au niveau national).

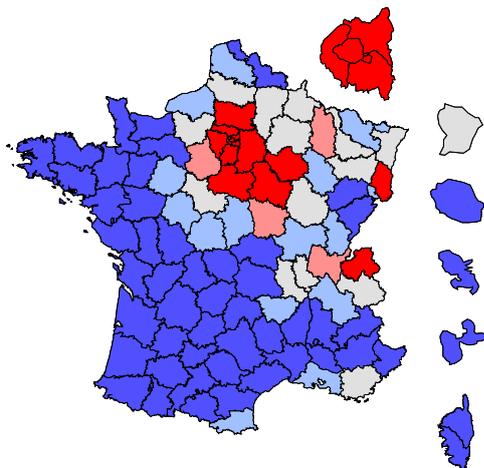
Décliné par support, l'essentiel de l'activité des jeux de loterie se réalise en points de vente avec 96,2 % des mises enregistrées (3,8 % via Internet). Les territoires les moins dotés en points de vente sont globalement ceux enregistrant le plus de mises sur Internet.

Les jeux de tirage (hors AMIGO®) et de grattage apparaissent, au niveau spatial, comme l'activité la plus équilibrée en ce sens que la répartition des mises est relativement homogène entre les différents territoires. Les six départements les plus dépensiers concentrent 10,2 % de l'ensemble des mises. Environ la moitié des départements (44) se situe dans la moyenne et représente 44,6 % du chiffre d'affaire total.

Les mises AMIGO® : activité concentrée en région parisienne

Le jeu AMIGO®⁴, avec une mise moyenne de 26 euros pour l'année 2014, présente une répartition géographique beaucoup plus marquée. Seuls les départements franciliens et certains départements limitrophes, le Haut-Rhin et la Haute-Savoie enregistrent des niveaux de mises bien supérieurs à la moyenne (Carte 2).

Carte 2 : les mises d'AMIGO®



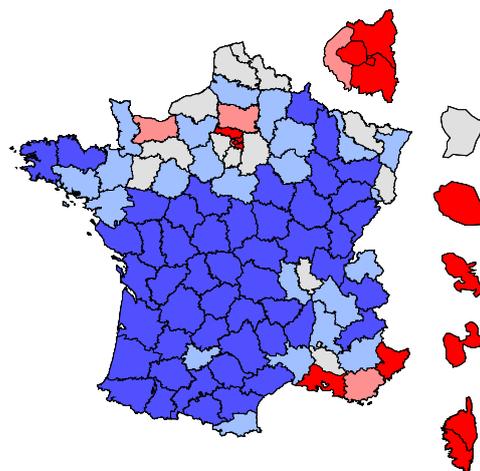
Un maximum est enregistré pour la Seine-Saint-Denis avec 87 euros de mise par habitant et un minimum pour le Gers avec une mise de 5 euros par habitant. Si l'on

recense près de 32 000 points de vente FDJ, tous ne sont pas nécessairement équipés d'installations permettant d'engager une partie de loterie vidéo. Au niveau national, environ 21 points de vente sont disponibles pour 100 000 habitants majeurs. Sur l'ensemble des jeux étudiés, le AMIGO® représente l'activité la plus concentrée, c'est-à-dire qu'un petit nombre de départements réalisent une part importante du chiffre d'affaires : les 14 départements ayant une mise par habitant supérieur de 25 % à la moyenne génèrent 46,5 % du chiffre d'affaires. Cette loterie vidéo n'est par ailleurs commercialisée qu'en point de vente.

Les mises en paris hippiques : de fortes disparités territoriales

Avec une mise moyenne⁵ de 164 euros et une densité de 24,4 points de vente PMU pour 100 000 habitants, les paris hippiques sont, derrière les jeux de tirage et les jeux de grattage, la troisième forme de jeu la plus pratiquée (6,3 % des Français âgés de 15 à 75 ans y ont joué au moins une fois au cours de l'année, source : ENJEU 2014). Il existe cependant une très forte disparité géographique (Carte 3).

Carte 3 : les mises en paris hippiques



De fait, onze départements ont un niveau de dépenses d'au moins 25 % supérieur à celui enregistré au niveau national (soit un niveau de mise minimum de 205 euros). Ces derniers, s'ils recensent 19,3 % des points de vente et 17,2 % de la population majeure, représentent 31,9 % de l'ensemble des mises comptabilisées sur ce champ. Ce phénomène de concentration s'accroît lorsque l'on ajoute les départements ayant un niveau de mise compris entre 10 % et 25 % au-dessus de la mise nationale. Ces 15 territoires totalisent alors 25,6 % du réseau physique du PMU, 23,5 % de la population et 39,5 % des mises. Un niveau de mise maximum est atteint pour le département de la Guadeloupe avec 487 euros par habitant et un niveau de mise minimum pour le département de la Creuse avec 55 euros par habitant.

⁴ Jeu de loterie vidéo de la FDJ qui a remplacé progressivement entre 2013 et 2014 un autre jeu équivalent intitulé RAPIDO®

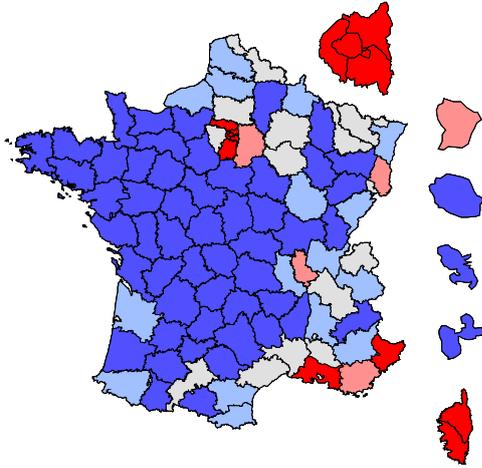
⁵ Les données issues des hippodromes ne sont pas prises en compte dans le calcul de la mise moyenne.

Décliné par support, 11,4 % du chiffre d'affaires est réalisé via une prise de paris en ligne. Les 12 507 points de vente PMU totalisent 88,6 % des ventes.

Les mises en paris sportifs surtout en Île de France, Côte d'Azur et Corse

Avec une mise moyenne de 56 euros et une densité de 50,1 points de vente FDJ pour 100 000 habitants, les paris sportifs représentent la quatrième forme de jeu la plus pratiquée (4,1 % des Français âgés de 15 à 75 ans y ont joué au moins une fois au cours de l'année, source : ENJEU 2014). Le volume des mises par département apparaît très hétérogène d'un territoire à l'autre. (Carte 4).

Carte 4 : les mises en paris sportifs



Dix d'entre eux ont une mise moyenne supérieure d'au moins 25 % comparativement à la moyenne nationale. Ces derniers génèrent à eux seuls 36,6 % du volume total des mises alors qu'ils ne représentent que 19,1 % de la population concernée. Le déséquilibre est encore plus marqué dès lors qu'on ajoute les cinq départements enregistrant une mise entre 10 % et 25 % au-dessus



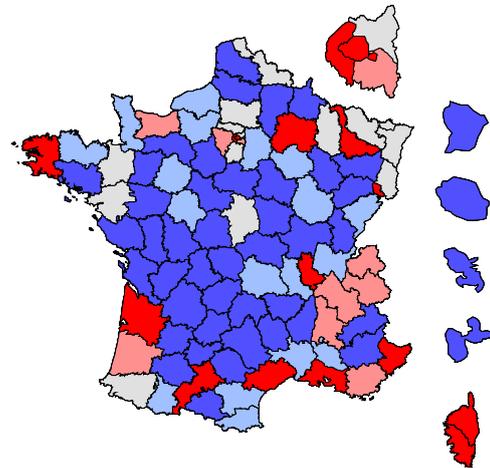
de la mise moyenne : ces 15 territoires représentent alors 46,2 % du chiffre d'affaire pour 26,9 % de la population majeure. Un niveau de mise maximum est atteint pour le département de la Corse avec 219 euros par habitant et un niveau minimum de 19 euros de mise par habitant pour le département de la Lozère. Malgré plus de 25 600 points de vente commercialisant des paris sportifs, la part du support Internet prend une place croissante dans le chiffre d'affaire (35,1 % en 2014). Certains départements, bien que dotés de nombreux points de vente, enregistrent plus de 50 % des mises sur Internet.

Les mises au poker surtout dans la France urbaine

Avec une mise moyenne de 63 euros, le poker est pratiqué par 2,7 % de la population française âgée de 15 à 75 ans (source : ENJEU 2014).

L'offre traditionnelle (hors Internet), limitée aux casinos et à quelques cercles de jeux, est cependant beaucoup plus restreinte comparativement au maillage commercial de la FDJ ou du PMU. La possibilité de jouer sur Internet depuis 2010 a contribué cependant à renforcer son accessibilité sur l'ensemble du territoire. De fait, la quasi-totalité de l'activité économique de ce secteur est réalisée sur Internet, les 198 casinos comptabilisant à peine plus de 5,5 % des mises. Quatorze départements concentrent 36,7 % des mises pour 23,6 % de la population, 19,7 % de l'offre de poker terrestre et 26,8 % des parties jouées sur Internet (Carte 5).

Carte 5 : les mises au poker



Si certains départements disposent d'une offre étoffée à travers la présence de nombreux casinos (11 établissements sont recensés dans les Alpes-Maritimes), la mise maximum est enregistrée dans le département du territoire de Belfort, lequel ne recense aucun casino, avec une mise moyenne de 169 euros par habitant majeur.

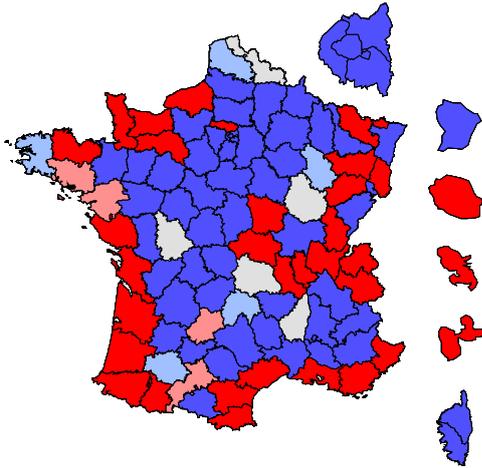
La mise en regard du nombre de parties jouées sur Internet avec le montant des mises permet d'affiner l'analyse. Ainsi, chaque habitant résidant sur le territoire de Belfort mise en moyenne 33,1 euros par tournoi et a joué un peu plus de 5 parties sur Internet au cours de l'année 2014. Les Parisiens, s'ils ne se distinguent pas de la moyenne en termes de fréquence de jeu (environ 4 parties jouées par individu), ont tendance à miser davantage.

Ce profil se retrouve pour les départements des Hauts-de-Seine, les deux départements corses, ceux de la Marne et du Finistère. À l'inverse, sur certains territoires les pratiquants multiplient les expériences de jeu mais les mises affichent relativement faibles (Ardennes, Seine-Maritime, Pas-de-Calais, Aisne, Vaucluse).

Les mises aux machines à sous : la France thermale et balnéaire

Avec une mise moyenne de 371 euros, les machines à sous sont pratiquées par 5,4 % de la population française âgée de 15 à 75 ans (source : ENJEU 2014). L'offre légale⁶ est uniquement terrestre, proposée exclusivement par les casinos, eux-mêmes historiquement implantés dans des zones touristiques et thermales. Les machines à sous représentent environ 90 % du chiffre d'affaires des casinotiers.

Carte 6 : les mises aux machines à sous



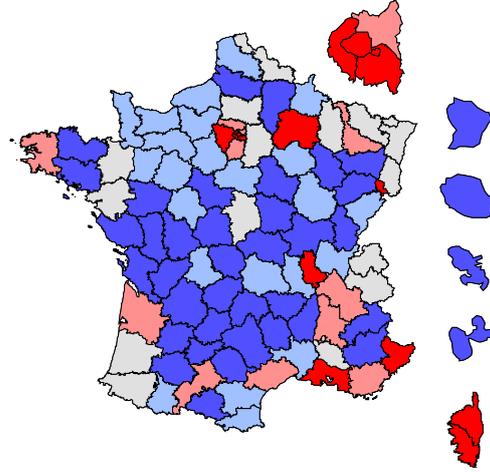
La répartition géographique du niveau des mises est très contrastée (Carte 6), puisque tributaire du nombre de casinos implantés : 38 départements ne recensent ainsi aucun établissement et sont comptabilisés de fait comme ayant des mises d'au moins 25 % inférieures à la moyenne nationale. La mise maximale est atteinte dans le département des Alpes-Maritimes avec 1 818 euros par habitant majeur. Ce département concentre par ailleurs le plus grand nombre de casinos avec 11 établissements implantés.

Les mises sur Internet

Avec une mise moyenne de 105 euros joués sur Internet et 4,1 % de la population française âgée de 15 à 75 ans ayant joué au moins une fois dans l'année sur ce support (source : ENJEU 2014), ce média concentre une part grandissante des mises de l'industrie du jeu (18,8 % en 2015 vs 14,4 % en 2010). Le niveau de mise reste cependant géographiquement contrasté (Carte 7). Onze départements enregistrent des mises d'au moins 25 % supérieures à la moyenne nationale. Ces derniers concentrent 28,0 % des mises. Plus globalement, les territoires ayant une mise supérieure à la moyenne nationale se rencontrent davantage dans les grands centres urbains (vallée du Rhône, Île-de-France, Gironde et bassin

méditerranéen). Un niveau de mise maximum est atteint pour le département du Territoire de Belfort avec 216 euros par habitant et un niveau minimum de 39 euros de mise par habitant pour le département de la Creuse.

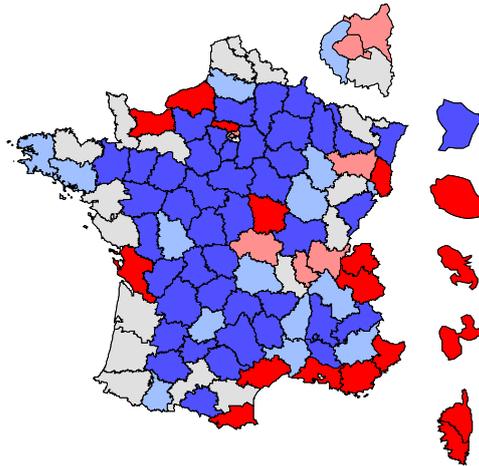
Carte 7 : les mises sur Internet



Les mises pour l'ensemble des activités de jeu

Avec une mise moyenne de 770 euros, la pratique des jeux d'argent est partagée par 56,2 % de la population française âgée de 15 à 75 ans (source : ENJEU 2014). La cartographie des mises pour l'ensemble des activités est la résultante des cartes pour ces différentes activités avec toutefois une influence majeure de celle relative aux machines à sous (carte 8).

Carte 8 : les mises aux jeux d'argent et de hasard

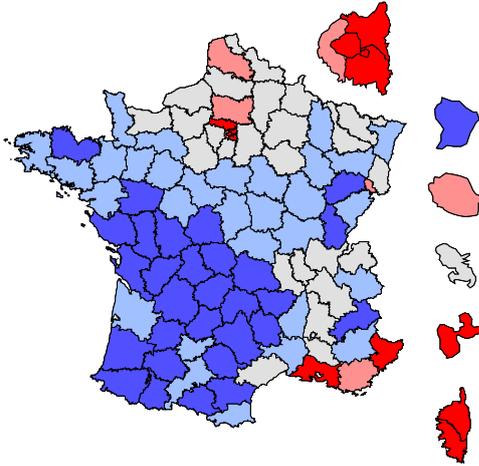


En effet, l'indicateur utilisé (les mises) est d'un niveau bien plus élevé pour ce type d'activité reposant sur la répétition des mises. À ce premier constat vient s'ajouter l'accessibilité restreinte de cette offre de jeu et la difficulté d'imputer directement aux populations résidentes les

⁶ L'indicateur retenu dans cette cartographie, les mises telles qu'elles sont retracées par les opérateurs, ne couvre, par définition, que l'activité sur l'offre légale. Une autre source de données, présentée également dans l'Atlas peut rendre compte de l'activité sur l'offre illégale : il s'agit des enquêtes populationnelles qui interrogent les joueurs sur l'ensemble de leurs pratiques, quel que soit le statut de l'offre pratiquée.

mises enregistrées par département. Pour ces raisons, le volume financier généré par les machines à sous et plus globalement les casinos ont été écartés pour offrir une représentation spatiale de l'intensité de l'ensemble des pratiques de jeu plus réaliste (carte 9).

Carte 9 : les mises aux jeux d'argent et de hasard (hors activité de casino)



Ainsi, la mise moyenne (hors activités des casinos) enregistrée par habitant majeur s'élève à 494 euros sur l'année 2014. Quinze départements se placent au-dessus du niveau moyen (soit une mise minimum de 543 euros) : Paris et sa petite couronne, l'Oise, le Pas-de-Calais, le territoire de Belfort, les Bouches-du-Rhône, le Var et les Alpes-Maritimes ainsi que les deux départements corses. Vingt-cinq ont une mise comprise entre plus ou moins 10 % autour de la moyenne. Ces derniers se trouvent principalement dans le nord de la France ainsi que dans la vallée du Rhône. Pour les territoires restants, soixante ont une mise inférieure à 444 euros. Un niveau de mise maximum est atteint pour la Corse avec 963 euros par habitant et un niveau minimum de 275 euros de mise par habitant pour le département de la Creuse.

Typologie des départements

L'étude descriptive qui précède permet de dégager un certain nombre de caractéristiques selon les 100 départements métropolitains et d'outre mer. Pour confirmer ce premier niveau d'analyse, les techniques de classification automatique ont été mobilisées [voir encadré n°2]. Quatre groupes de département sont mis en évidence (Carte 10).

Un premier groupe [26,5 % de la population majeure totalisant 20,3 % du volume total des mises] rassemble 48 départements. Ce groupe, le plus nombreux, enregistre un niveau de mises inférieur à la moyenne nationale quelle que soit l'activité de jeu considérée. L'écart le plus important se situe au niveau des paris sportifs dont le volume des mises par habitant majeur est presque deux fois moindre comparativement à la moyenne nationale (30,8 euros vs 56,4 euros). À l'inverse, l'écart le plus faible se situe au niveau des jeux de loterie (hors AMIGO®) pour lequel la mise moyenne est inférieure de 10,2 %

ENCADRE 2 : LA METHODE DE LA CLASSIFICATION AUTOMATIQUE

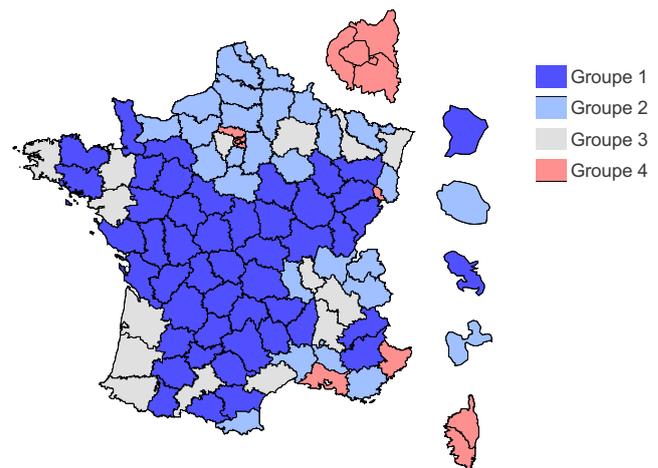
Cette typologie des départements de France métropolitaine a été réalisée à partir de six variables relatives au niveau des mises enregistrées sur l'année 2014. Ces données proviennent des différents opérateurs présents sur le territoire via les points de vente et l'offre de jeu en ligne. Compte tenu de leur caractéristique très particulière, les mises liées aux machines à sous n'ont pas été retenues dans l'analyse (offre de jeu géographiquement beaucoup plus restreinte, dépense de jeu plus difficilement géo-localisable, part de la clientèle internationale non négligeable dans le volume du chiffre d'affaire qu'il est ici impossible de dissocier).

Les informations n'étant pas toujours disponibles pour chacun des deux départements corses, ils ont été fusionnés. Une classification ascendante hiérarchique a été réalisée à partir des composantes principales issues des six variables initiales. La stratégie d'agrégation utilisée repose sur la méthode de Ward appliquée sur les 100 départements métropolitains et d'outre-mer. L'objectif est de mettre en évidence des groupes de territoires bien distincts entre eux et tels que l'hétérogénéité en leur sein soit la plus faible possible. Cette classification a été réalisée à partir des six variables présentées dans les cartes 1 à 6 :

- Montant des mises annuelles de loterie (hors AMIGO®) par habitant majeur ;
- Montant des mises annuelles à l'AMIGO® par habitant majeur ;
- Montant des mises annuelles de paris hippiques par habitant majeur ;
- Montant des mises annuelles de paris sportifs par habitant majeur ;
- Montant des mises annuelles de poker par habitant majeur ;
- Montant des mises jouées sur Internet à des jeux d'argent et de hasard par habitant majeur.

(168,9 euros vs 188,1 euros) alors que la densité de points de vente est la plus élevée des 4 groupes considérés (74,3 points de vente pour 100 000 individus majeurs contre 63,7 sur l'ensemble du territoire).

Carte 10 : Typologie des départements



Un deuxième groupe [32,2 % de la population majeure totalisant 35,3 % du volume total des mises] constitué de 27 départements, se caractérise par une importante participation à des jeux de loterie. Avec une mise moyenne de 212,4 euros pour les jeux de loterie et un maillage commercial plus dense, le niveau de mise par habitant est majoré de 12,9 %. À l'inverse, la pratique

du poker (sur Internet ou en casino) ainsi que le montant des mises jouées sur Internet accusent respectivement une différence de -14,5 % et -9,8 % comparativement à la moyenne nationale. Pour le reste des variables d'analyse, ces départements ne se différencient que peu du profil moyen. L'offre de jeu, appréciée à travers le nombre de points de vente, apparaît plus importante, notamment pour les réseaux de distribution de la FDJ et du PMU.

Un troisième groupe [23,8 % de la population majeure totalisant 21,4 % du volume total des mises], se compose de 15 départements au profil beaucoup plus particulier. Ces départements présentent à la fois une dépense importante liée au poker et un montant élevé de mises joué en ligne (respectivement + 26,5 % et + 15,6 %). Pour le reste des activités, les mises apparaissent systématiquement inférieures à la moyenne nationale : le jeu de loterie vidéo AMIGO® enregistre le plus fort écart avec une mise moyenne de 18,8 euros par individus contre 25,9 euros au niveau national (soit un écart de - 27,5 %). De la même façon, les jeux de loterie et de paris (hippiques et sportifs) sont en deçà du niveau national enregistré en 2014. Ce constat est à relier, au moins pour partie, à la plus faible densité de points de vente observée sur ces territoires. À titre d'exemple, tous les points de vente FDJ ne sont pas équipés d'installation permettant d'engager un tirage express (AMIGO®). De fait, pour ces 15 départements, on recense pour 100 000 habitants 16,3 points de vente contre 21,3 au niveau métropolitain.

Le quatrième groupe [17,5 % de la population majeure totalisant 23,0 % du volume total des mises], est constitué des 10 départements qui concentrent les dépenses les plus importantes. À l'exception des jeux de loterie de la FDJ pour lesquels la mise, en variation, n'est que légèrement supérieure à la moyenne nationale (208,5 euros vs 188,1 euros, soit une différence de + 10,8 %), les différences vont de + 44,5 % pour le montant joué sur Internet à + 97,5 % pour les paris sportifs (111,3 euros vs 56,4 euros). Ces fortes valeurs ne s'inscrivent pas forcément dans un contexte de réseau de points de vente plus étoffé. Avec une mise supérieure de 10,8 % au niveau moyen pour les jeux de tirage et de grattage, on recense un maillage commercial moindre sur ces 10 territoires. À l'inverse, les points de vente équipés d'installation permettant de jouer à l'AMIGO® sont plus présents (25,5 vs 21,3). Ce dernier groupe totalise enfin la plus forte somme jouée sur Internet avec 151,6 euros par individus majeurs (vs 104,9 euros).

Conclusion

De l'analyse de cette première cartographie des jeux d'argent en France, on peut dégager quelques enseignements. La pratique des jeux d'argent n'est pas homogène sur le territoire national. Il existe une certaine disparité essentiellement due à quelques départements caractérisés par une pratique plus intensive des jeux d'argent : départements urbanisés, grandes métropoles (Paris, Lyon, Marseille), départements du sud et la Corse. Les

régions principalement concernées sont l'Île-de-France, la Normandie, les Hauts-de-France, le Grand-Est, l'Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse. Ces disparités territoriales peuvent être liées aux différences de disponibilité de l'offre de jeux. La relation entre intensité de l'offre et intensité des pratiques est claire dans le domaine des jeux de casinos mais elle n'est pas vérifiée dans le cas des activités offertes par la FDJ et le PMU. Les jeux de loterie, sont ceux qui sont le mieux répartis sur le territoire national. Si on retrouve l'opposition ouest (moins joueur) / est (plus joueur) relevé pour l'ensemble des jeux, cet antagonisme est nettement moins marqué. Ceci s'explique sans doute par le fait que ces jeux populaires, massivement pratiqués par les Français, sont facilement accessibles. Le réseau de points de vente au maillage très fin et à la couverture territoriale homogène est implanté de longue date. Il faut toutefois noter à propos de ces jeux l'exception constituée par le jeu AMIGO® dont la pratique est fortement concentrée sur la région parisienne. La carte des pratiques de machines à sous retrace sans surprise celle des lieux d'implantation des casinos : une France des départements côtiers et de certains départements ayant une activité thermale. Les cartographies des paris hippiques et sportifs sont assez identiques, proches de celle relative à l'ensemble des jeux mettant en avant l'Île-de-France, la Côte d'Azur et la Corse. Pour les paris hippiques, viennent s'ajouter dans la catégorie des « départements joueurs » les DOM et le Calvados. Enfin, la carte relative au poker est proche de celle du jeu en ligne compte tenu de la primauté du vecteur Internet comme support à la pratique de ce jeu. Il s'agit d'une France urbaine. Aux départements des grandes métropoles viennent s'adjoindre dans la catégorie des pratiques les plus intenses quelques départements de la façade atlantique : le Finistère et la Gironde.

Ces conclusions sont influencés par le choix de l'indicateur retenu dans l'analyse : les mises par habitant. Cet indicateur de l'intensité des pratiques de jeu d'argent, unique, est forcément réducteur. La nature des sources utilisées fait qu'il ne prend en compte que les activités régulées. De plus, cet indicateur privilégie les activités basées sur la répétition et la haute fréquence des mises telles que les machines à sous ou le poker. L'analyse territoriale des pratiques de jeu d'argent pourrait donc être poursuivie en prenant en compte les autres indicateurs proposés dans l'Atlas. Enfin, l'explication des disparités territoriales pourrait être approfondie en recherchant du côté des facteurs culturels et sociaux. En effet, les analyses faites au niveau national montrent que la pratique des jeux d'argent est liée à certains facteurs socio-économiques. ■

Directeur de Publication / Rédacteur en chef
Jean-Michel COSTES

Comité de lecture
Julie-Emilie ADES, Jeanne ETIEMBLE

Remerciements
- La Française Des Jeux (FDJ), Le Pari Mutuel Urbain (PMU), l'Autorité de Régulation des Jeux En Ligne (ARJEL), Service central des courses et jeux (Ministère de l'intérieur), Marie-Line TOVAR

NOUS CONTACTER



Observatoire des jeux, Ministère de l'économie et des Finances,
Batiment Necker, Salle 8210 r - télédod 774.
120 rue de Bercy, 75012 Paris.